

## **LOGIQUES D'ADAPTATION SOCIALE DES LOUBARDS À ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE): VERS UNE PERSPECTIVE CRITIQUE**

*Amani Yao Célestin*

UFR-SHS, Institut des Sciences Anthropologiques de développement (ISAD), Département de Bioanthropologie, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire

---

### **Abstract :**

A criminological approach of the phenomenon of the hooligans makes it possible to show that those, after having illustrated itself in the marginality dissocial in the Nineties in Abidjan found many strategies of social adaptation. Thus, the companies of private safety, the religions revealed or the frequent periods of instability crossed by the Côte d'Ivoire variously contributed to their social adaptation. However, this social adaptation present of many uncertainties insofar as, these hooligans, strongly characterized by their past dissocial, evolve/move subtly with the liking of the sets of personal interests. They adopt a behavior alternated according to the nature of the continued interests. It results from this then from the unstable behaviors which result in many reserves issued on their account relative with their real social adaptation.

---

**Keywords:** Hooligans, dissocial marginality, strategies, social adaptation, unstable behaviors

---

### **Résumé**

Une approche criminologique du phénomène des loubards permet de montrer que ceux-ci, après s'être illustrés dans la marginalité dissociale dans les années 90 à Abidjan ont trouvé de nombreuses stratégies d'adaptation sociale. Ainsi, les entreprises de sécurité privée, les religions révélées ou encore les fréquentes périodes d'instabilité traversées par la Côte d'Ivoire ont diversement contribué à leur adaptation sociale. Toutefois, cette adaptation sociale présente de nombreuses incertitudes dans la mesure où, ces loubards, fortement caractérisés par leur passé dissocial, évoluent subtilement au gré des jeux d'intérêts personnels. Ils adoptent un comportement alterné suivant la nature des intérêts poursuivis. Il

en découle alors des comportements instables qui se traduisent par de nombreuses réserves émises sur leur compte relativement à leur adaptation sociale réelle.

---

**Mots clés :** Criminologie, loubards, marginalité dissociale, stratégies, adaptation sociale, comportements instables

## Introduction

Au début des années 80 jusqu'en 1990, des "gangs" de jeunes s'installant dans les quartiers d'Abidjan, se dotent d'un ensemble de valeurs qui permettent de les identifier des autres jeunes de leur génération. Avec une musculature impressionnante et imposante et, avec une morphologie dominante, ces jeunes appelés «loubards» se dotent d'un langage, le «*nouchi*»<sup>1</sup> (DJEROLAUD, 1988), d'un style et d'un mode de vie distinctifs (le corps, le vêtement, le langage, le physique, la bande, la délinquance, etc.).

Organisés en bandes à travers l'ensemble des communes d'Abidjan, les loubards se présentent comme de « grands combattants », « bagarreurs » ayant pour seul moyen, la force. Ils établissent leur territoire, le « *gloglo*<sup>2</sup> » dans les bidonvilles des communes de la ville d'Abidjan, où ils règnent en maîtres absolus, "rackettant" et exploitant les habitants (BONI, 1996). Ainsi, Abidjan vivait au rythme des bandes de loubards dont les plus connus les « *siciliens* », les « *blackpower* », les « *mapless* », les « *new black* » vivaient d'activités développées essentiellement dans la marginalité juvénile (MAUGER et POLIAK 1983).

A l'instar des Blousons noirs en France, des Teddy boys en Angleterre, des Nozem au Pays-Bas, des Tsotsis en Afrique du sud, le « *loubardisme* » devenait à Abidjan le concept qui traduisait cette réalité commune, semblable dans ses traits fondamentaux (RACINE, 1966).

Ces loubards dont l'âge se situe dans la fourchette des 17-35 ans (GALLAND, 2000 ; BRIDAT, 2006) ont représenté une véritable force organisée, insaisissable par les forces de l'ordre qui n'en venaient pas à bout. La population abidjanaise assistait fréquemment à de nombreuses batailles rangées prenant parfois l'allure de véritables défis.

Les actes de vandalisme, les vols, les exactions à l'endroit des populations alimentaient les conversations et faisaient place à de larges commentaires dans les médias : ils occupaient le devant de la scène.

---

<sup>1</sup> Langage en usage chez les loubards et les jeunes de la rue à Abidjan.

<sup>2</sup> Signifie « territoire » en langage nouchi

Cependant, depuis bientôt environ une décennie maintenant, l'on constate une métamorphose au sein du phénomène des loubards qui ont plutôt tendance à vivre de plus en plus conformément aux règles sociales. Ils s'adonnent moins aux activités répréhensibles pour lesquelles ils étaient passés maîtres dans l'art.

Un tel contexte ne saurait être exempt de recherche en approche criminologique. Ainsi, une étude sur les logiques d'adaptation sociales des loubards à Abidjan mérite d'être abordée afin de cerner les stratégies mises en place par ceux-ci pour atteindre cet objectif. Autrement dit, quels sont les facteurs sociaux qui ont pu influencer leur comportement délinquant vers une adaptation sociale ? Par ailleurs, cette reconversion est-elle véritable et sincère ? Ne serait-il pas simplement une baisse de leurs activités délinquantes ? Telles sont les questions qui guideront cette étude.

### **Revue de littérature**

Les études en criminologie juvénile analysent le comportement caractérisant la vie des loubards. Pour CHAZAL (1961), les bandes ou groupes de jeunes délinquants dans lesquels se définissent les loubards sont une sorte de petite société consolante où sont commis impunément des actes de délinquance. MERTON (1938) voit en ces actes de délinquance le produit d'une «tension» entre la structure sociale et les valeurs culturelles où les individus sont amenés à utiliser les moyens positifs pour atteindre des objectifs légitimes. Ce qui a pour conséquence de créer et favoriser la déviance qui est un type d'adaptation autre que conforme.

HALBWACHS (1934) souligne dans une approche psychosociologie de l'individu délinquant, la relation tripolaire individu - culture - société comme processus de socialisation de celui-ci et également comme donnant naissance aux «marginiaux ». HIRSCHI (1969) intègre cette analyse à travers la théorie du contrôle social, l'issue d'intégration sociale ou reconversion sociale d'un délinquant est le rattachement de l'individu (délinquant) à l'opinion d'autrui pour l'emmener à respecter les règles communes.

Pour FREEMAN (1997), les facteurs d'adaptation sociale des délinquants sont à rechercher dans le chômage. Pour lui, l'élévation du chômage qui réduit les occasions de délinquance par une surveillance stricte par les propriétaires, va amener les délinquants à prendre conscience du caractère éphémère et non durable de leurs modes de vie, favorisant du coup leur reconversion sociale. Cette théorie (positiviste) pourrait convenir à la situation actuelle des loubards à Abidjan dont la tendance actuelle est la recherche d'un emploi socialement reconnu au détriment d'activités délinquantes.

La situation de passage du "loubardisme", état de délinquance et de marginalité à une situation d'intégration sociale peut s'analyser à travers les écrits de DURKHEIM (1894). Pour celui-ci, il existe des états de moindre régulation sociale qui occasionnent les comportements déviants de désintégration sociale, l'anomie. En un mot, cette théorie qui explique l'apparition de la délinquance sous-entend à travers l'expression «états de moindre régulation », que celle-ci est passagère et non permanente.

C'est dans cette perspective que MUCCHIELLI (1981) souligne que « l'adaptation sociale est autre chose qu'une accoutumance ou une acclimatation ; elle est une dépense orientée d'énergie pour s'intégrer et rester intégré ». En conséquence, l'existence sociale ou l'intégration sociale représente une somme considérable de contraintes et d'effort pour les individus, pour les loubards : ce qui requiert de leur part un engagement social véritable.

En effet, la question de l'intégration sociale d'anciens délinquants nous intéresse à plus d'un titre, mais il convient de relever qu'une telle étude qui souligne que certaines valeurs de la bande contribuent à cette intégration ne saurait rendre véritablement compte de notre champ d'étude que représente le phénomène des loubards à Abidjan.

Pour GILBERT (1978), l'insertion sociale des loubards passe par des séances d'écoute intensives. Cette étude a un intérêt certain pour nos recherches, cependant, elle ne présente pas les mêmes espaces et périodes d'étude. Il résulte donc que les loubards n'étant pas soumis aux mêmes influences culturelles, sociales économiques, politiques puissent s'insérer socialement d'une façon différente. Autrement dit, les mécanismes d'adaptation sociale du loubard d'Abidjan diffèrent certainement de celui de Paris. En cela, AHUELI M. (1993) dans une étude sur le phénomène des loubards d'Abidjan montre que ceux-ci élaborent des stratégies individuelles ou collectives en vue de leur « auto insertion » au sein de la société abidjanaise à travers des activités lucratives et non délinquantes.

Quant à ZOGBO (2001), l'intégration sociale des loubards vient de sa reconnaissance par le politique à travers les services qu'ils lui auraient rendus. Toutefois, si la politique régit l'exécutif dans la société en ce sens qu'elle a une grande influence sur la vie de ses membres, elle ne pourrait à elle seule intégrer des anciens délinquants. En conséquence, toutes les dimensions sociales et économiques méritent d'être analysées.

### **Notes méthodologiques**

La réalisation de cette étude s'appuie sur la combinaison des approches qualitatives et quantitatives. Elle repose également sur des données documentaires, d'observation et d'enquêtes de terrain collectées à travers les dix (10) communes de la ville d'Abidjan,

capitale économique de la Côte d’Ivoire (Figure 1). Géographiquement avec ses 580 km<sup>2</sup>, Abidjan constitue un pôle d’attraction très important en Afrique de l’Ouest.

La présent étude a porté sur un échantillon de la population cible des loubards au nombre de 27, de 12 agents de police et de 28 individus de la société civile : soit 67 personnes enquêtées. Notre échantillonnage a été élaboré par la méthode de calcul probabiliste qui implique un tirage au hasard. Ces collectes auprès des populations ont été réalisées à l’aide d’un guide d’entretien.

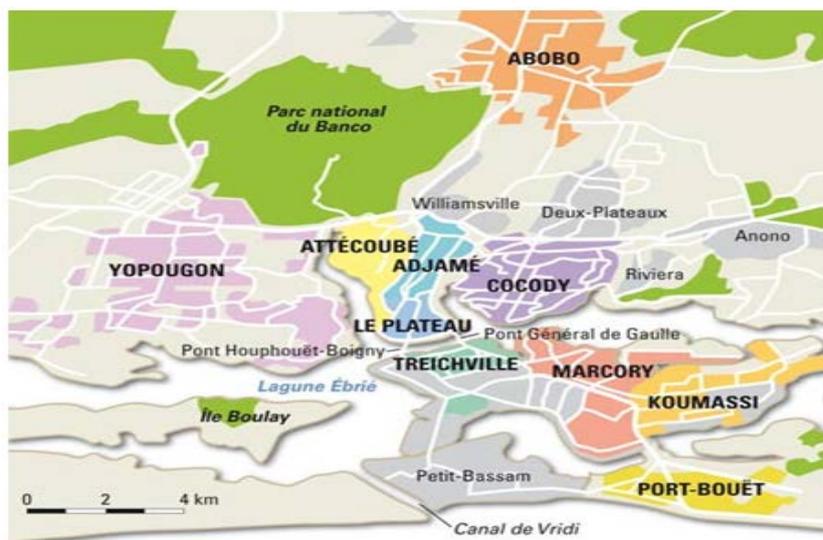


Figure 1. Les communes de la ville d’Abidjan, site de l’étude (1/50 000)

### **Le loubard, profil de référence de la sécurité privée**

Le secteur de la sécurité privée propose de nombreux emplois qui sont pris d’assaut par les loubards. Ainsi, dans les postes de vigile ou gardien, de garde du corps, la présence des loubards est largement supérieure aux autres prétendants (Tableau 1). Les diverses activités liées à la surveillance, au convoyage ou à la protection qu’ils exercent sont acceptées par la population qui ne craint plus leur présence et leur proximité.

Les loubards partagent désormais les mêmes espaces de travail que sont les centres commerciaux, les habitations et résidences, les institutions (financières, administratives privées ou publiques), etc. avec la population générale. Leur utilité publique dans les rôles d’agents de sécurité privée, exploitée par des entreprises du secteur privé intègre de nos jours les besoins élémentaires et nécessaires. Autrement dit, cette nécessité des loubards à la participation de la sécurité des biens et des personnes, détectée par ces entreprises et ‘‘imposée’’ à la population se présente comme le signe de loubards ‘‘domestiqués’’ et « au service des autres ».

Tableau 1. Professions régulièrement exercées par les loubards d'Abidjan

Poste de travail	Activités	Espaces de travail	Ratio loubards par poste (%)
Gardien/Virgile	- Surveillance - convoyage de fonds - patrouilles - Cérémonies - Manifestions	- centres commerciaux - boutiques/magasins - habitations/résidences - institutions (financières, publiques et privées)	66
Garde du corps	Protection - surveillance	Indéfini	83
Indicateur de police	Informateur	Zone d'habitation/d'activité	3

Les différents niveaux de ratio soulignent clairement que la sécurité privée qui privilégie leur embauche, relativement à leur morphologie persuasive et dissuasive constitue le premier sanctuaire de l'adaptation sociale des loubards.

L'accès des loubards à la fonction d'agent de sécurité s'exprime également dans une dynamique de promotions. En effet, les loubards sont directement recrutés et placés comme de simples agents de sécurité au départ, c'est-à-dire, des personnes aux responsabilités strictement limitées aux tâches de dissuasion-persuasion par leur seule présence. Ces responsabilités perdent leur caractère restreint pour s'étendre avec le temps et l'espace.

Une schématisation d'un modèle d'itinéraire professionnel des loubards agents de sécurité indique que ceux-ci connaissent des ascensions rapides (Figure 2). Ils évoluent du stade de vigile, agent de sécurité « posté » et « fixe », à celui de « contrôleur » ou de « superviseur » sur une période moyenne de 6 mois à 1 an. Une marge non moins négligeable (d'environ 3%) accède au statut de « garde de corps / garde rapprochée » de personnalités sur cette période.

Dans ce contexte d'évolution professionnelle, les loubards parviennent aux fonctions de « instructeurs / formateurs » et à des responsabilités administratives en seulement 2 à 3 ans et à des proportions importantes (entre 89 et 47%).

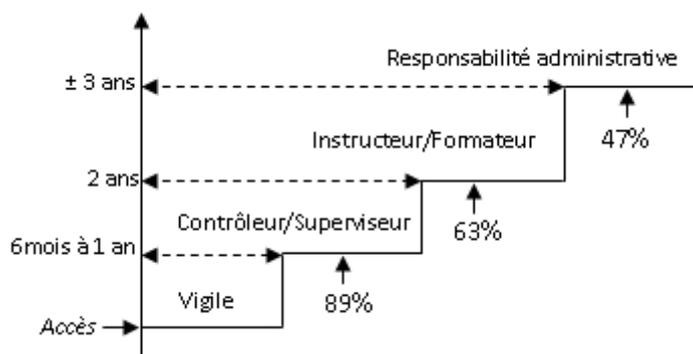


Figure 2. Modèle Schématisé d'ascension professionnelle des loubards

Ces parcours professionnels sont jugés hors du commun à travers la rapide ascension des échelons par les loubards. Leur glissement catégoriel du niveau 1 à un niveau 4 ou 5 sur une période n'excédant pas 5 ans est jugé par la population « *deux à trois fois plus rapide que celui de la fonction publique ivoirienne* ».

En définitive, si l'insertion professionnelle des loubards semble avoir ouvert leur intégration sociale, l'environnement social du pays n'est pas non plus en reste. En d'autres termes, les événements qui l'ont façonné ont apporté leur part contributive à cette adaptation sociale des loubards.

### **Boucs émissaires des fréquences des crises militaro-politiques**

Les crises militaro-politiques qui ont ébranlé la Côte d'Ivoire ont également affecté le milieu des loubards à Abidjan. Leurs différents espaces, caractérisés comme des milieux d'insécurité ont connu pour les uns des représailles ou ont été rasés pour les autres. Autrement dit, les loubards et leurs activités ont été durant ces crises à répétition les cibles potentielles des actions militaires ou de populations déchainées qui trouvent dans ces circonstances l'occasion de régler des comptes. Dans ce contexte d'insécurité généralisée, dans lequel l'usage de la violence semble l'emporter sur les moyens légaux et classiques de règlement des différends, de nombreux loubards optent pour la repentance sociale en abandonnant leurs activités délinquantes. Ainsi, pour notre population enquêtée, le coup d'Etat 1999 se présente comme l'évènement précurseur de cette repentance sociale avec un taux moyen de 59% contre respectivement 16 et 24% pour les crises de juillet 2000 et septembre 2002 (Tableau 2).

Tableau 2. Taux de repentance sociale des loubards suite aux évènements militaro-politiques dans quelques communes d'Abidjan.

Communes d'Abidjan	Evènements			
	Décembre 1999	Juillet 2000	Septembre 2002	Total %
Abobo	78	9	13	100
Adjamé	53	21	26	100
Koumassi	61	12	27	100
Marcory	57	15	28	100
Treichville	48	26	26	100

La première observation dans le changement de comportement des loubards a été l'abandon et la désertion de leurs espaces d'activité ou d'influence que SUTHERLAND (1939) appelle « *zone d'infestation* ». Cela se traduit nécessairement par une baisse de leurs territoires. En d'autres termes, l'insécurité généralisée de la Côte d'Ivoire a contraint de nombreux loubards à modifier et à changer de comportement. Il est donc déductible qu'une insécurité d'une plus grande échelle influence les insécurités sectorielles, des territoires tenus par les loubards et autres bandes.

Par ailleurs, face à l'hostilité qu'entretiennent les bandes de loubards, les possibilités de sécurité qu'ils se sont offertes à eux-mêmes dans ces périodes de tumulte ont été de retourner dans leur famille. Une proportion de 38% de loubards a renoué avec les familles avec lesquelles ils avaient dans l'ensemble rompu les rapports.

### **Religions révélées, une porte d'entrée des loubards**

La religion dite révélée (spécifiquement, l'islam et le christianisme dans cette étude) compte aujourd'hui en son sein de nombreuses personnes ayant eu une vie passée de loubards. Selon une proportion de 37% de nos enquêtés, la pratique de la religion a été un soutien important dans leur changement de vie à travers la promotion de « l'amour pour son prochain » et de « l'amour de Dieu » à leur endroit. La religion est devenue une composante essentielle du passage de leur vie délinquante à celle d'être sociale. Les fréquentations et les présences aux différents lieux et séances de prière sont des manifestations visuelles du changement de « lieu » opéré par les loubards : des zones de marginalité aux sites publics des foules.

Toutefois, dans ce passage à la religion vers l'adaptation à la vie sociale, les loubards connaissent diverses fortunes. Pour 19%, elle est devenue leur nouvelle vie. Ils se retrouvent à cet effet sous toutes les dénominations de la vie religieuse, « prédicateur, apôtre, pasteur,

évangéliste, berger, diacre, etc. » dans ces deux religions que sont l'islam et le christianisme. Comment y sont-ils parvenus ?

Dans leur ensemble, ils répondent que les « voies de Dieu étant insondables », ils se considèrent comme des « appelés » pour « conduire le peuple de Dieu ». Leur vie passée dans la marginalité et la délinquance juvénile, loin d'être un handicap, constitue pour les uns le « passage obligé » et est vécu comme une somme d'expérience ayant permis de comprendre cet appel à Dieu. Cette vie passée leur permet également de parer à toute épreuve contre la foi.

Pour les autres, notamment, ceux évoluant dans le christianisme, la vie de Paul (*Actes des apôtres*) se présente comme l'illustration parfaite de leur conversion et « attachement au christ » et à la religion. Autrement dit, Paul de Tarse (*dans la Bible*), ce « persécuteur des premiers chrétiens à Damas » et devenu « apôtre du Christ » est l'exemple type qui cadre avec leur situation : de la vie de loubard à celle « d'homme de Dieu ». Cet exemple est tellement inspirateur qu'il devient la source même pour opérer tout grand changement chez tous ceux qui écoutent la parole de Dieu.

La religion, contribuant à l'adaptation sociale des loubards est une réalité vécue à Abidjan à travers leurs pratiques, leurs présences et leurs participations. Celle-ci, présentée comme la source de la « pénitence », symbole de la foi, de la morale et de l'éthique semble avoir détourné résolument de nombreux loubards du « chemin » de la marginalité dissociale. Le respect des préceptes religieux qui résulte de la conversion expie les loubards, des soupçons de doute qui caractérisaient jusque-là, leur moralité vis-à-vis de la société.

Toutefois, de nombreuses interrogations demeurent : cette conversion est-elle réelle ou simulée ? Pour les sceptiques, la religion comme moyen d'adaptation sociale des loubards ne pourrait-elle pas s'analyser sous l'angle de la diversion pour jouir de certains avantages, par le truchement d'un simple transfert de comportement ? En définitive, on en arrive alors à se demander si l'adaptation sociale des loubards ne repose-t-elle pas sur des choix opportunistes ?

### **Adaptation sociale des loubards, des choix opportunistes ?**

L'adaptation sociale des loubards repose sur un ensemble de facteurs sus analysés. En d'autres termes, des facteurs liés à l'insertion professionnelle, aux crises militaro-politiques, aux motivations personnelles et religieuses ont contribué relativement à un retour des loubards à la vie sociale. Ces facteurs se présentent comme des événements majeurs situés sur une échelle et traversant le champ des loubards. Ceux-ci, selon leurs dispositions individuelles, s'efforcent à différentes proportions de s'agripper pour changer de

comportement. De ces évènements, il ressort que l'accès à l'emploi, la fuite de situations de risques pour leur vie et la recherche ou la pratique de la foi sont ceux qui maintiennent les loubards à vivre conformément aux principes de la société (Figure 3).

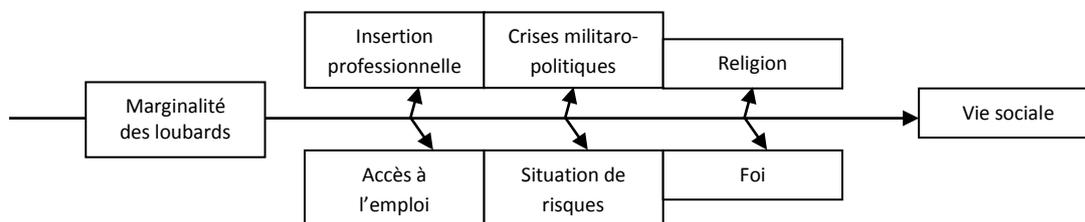


Figure 3. Schématisation de l'échelle des facteurs d'adaptation sociale des loubards.

Par ailleurs, dans l'ensemble des facteurs d'insertion, l'insertion professionnelle qui donne droit à un emploi légal est davantage révélateur, en ce sens qu'elle englobe plus de 86% de nos enquêtés. Cela traduit clairement que les fondements du cadrage du comportement des loubards en conformité avec les règles et les valeurs sociales reposent largement sur des intérêts économiques (ou financiers).

Leur insertion massive par exemple dans les professions de la sécurité privée ne diffère guère de leurs actions antérieures. Cette insertion s'inscrit dans la continuité de leurs pratiques, à travers l'usage et l'expression en vigueur de la force physique dans l'exercice de cette profession. Cette situation cadre avec les travaux de GILBERT (1978, *Op. cit.*) qui voyait dans leur préférence de travail, qu'il qualifiait de « vagabond », la manifestation de puissance. Seul, le cadre de son utilisation est formellement réglementé par des lois socialement établies.

Aussi, cette « sollicitation » des loubards par la société à remplir des fonctions de sécurité, action de prestation nécessaire ou de rachat à leur égard repose-t-elle sur un jeu d'intérêt dans lequel, ces loubards tirent leur part de profit. Dans ce jeu d'intérêt, la société achète les prestations que les loubards savent vendre le mieux, leur force physique. Il en découle alors un contrat entre les deux parties (société et loubards). Ce contrat intègre les loubards aux attentes sociales par leur adaptation « non forcée à la réalité sociale » (MUCCHIELLI, 1981, *Op. cit.*). Dans l'esprit cet auteur, le contrat dans lequel chacune des deux parties tirent profit constitue le noyau de « l'engagement social » des loubards.

Par ailleurs, dans la mesure où tout contrat a une durée dans le temps et est également toujours susceptible de rupture par les parties en présence, n'y a-t-il pas lieu de s'interroger sur la durabilité de celui-ci ? En effet, les loubards, qui par leur passé déviant ont plus d'une fois rompu l'engagement du « contrat social » (LAGACHE, 1948) ne sont-ils pas disposés à

réitérer ? Ces activités ne sont-elles pas des couvertures à d'autres infractions cachées et subtiles ?

Toutes ces interrogations soulignent que l'adaptation sociale des loubards est basée sur des paramètres très instables que représentent les emplois (traitement salarial fluctuant et relatif), la situation passagère d'insécurité d'un pays ou encore la problématique de la foi. Mais, surtout que ces dites interrogations sont synonymes de réserves de la part d'une frange importante de la société. Lesquelles réserves reposant sur l'instabilité des moyens d'adaptation sociale auxquels MUCCHIELLI, (1981, *Op. cit.*) oppose la question de « seuil ». Pour cet auteur, l'adaptation sociale obéit au « seuil d'assimilation des contraintes sociales » ou au « seuil d'affrontement des situations délictogènes, etc. » qui peuvent soit les maintenir dans la société, soit les faire basculer à nouveau dans la marginalité dissociale. Dans ce « jeu » de seuil, il met en rapport le quotient des facteurs.

En conséquence, les loubards pourraient naviguer au gré des intérêts du moment, de la marginalité à l'adaptation sociale et vice-versa. De l'insertion professionnelle, des auteurs soulignent que les loubards « voguent d'un emploi à un autre à travers le changement fréquent d'employeurs » (CHAUVEL, 2006). En conséquence, ils alternent couramment entre périodes d'emploi et d'inactivité. On peut donc déduire que ces périodes d'inactivité peuvent être mises au service de l'informel et de la marginalité où sont « confinés tous ceux qui ne disposent même plus de la capacité de jouer le jeu de l'intégration sociale et économique (LAGREE et LEW-FAI., 1985)

Le comportement des loubards varierait donc selon les circonstances qui se présentent à eux. C'est une adaptation chancelante et circonstancielle qui oscille selon les occasions accessibles dans le temps.

Dans ce contexte, on peut alors développer une analyse schématisée sur la base du rapport des intérêts ou des occasions disponibles entre  $x$  (*de l'univers de la marginalité dissociale*) et  $y$  (*de l'adaptation sociale*) dans un repère temps et espace (Figure 4). Concrètement, si les intérêts de  $y > x$  (intérêts de  $y$  supérieurs à  $x$ ), les loubards sont alors enclins à la marginalité pour en jouir. A l'inverse, soit les intérêts de  $y < x$  (intérêts de  $y$  inférieurs à  $x$ ), alors les loubards optent pour l'adaptation sociale.

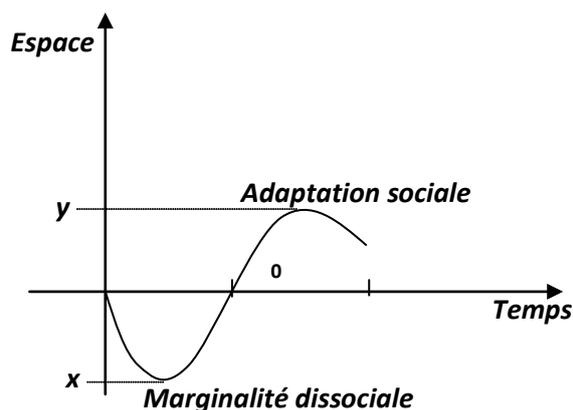


Figure 4. Schématisation de l'alternance observée dans le comportement des loubards

Par ailleurs, l'adaptation sociale s'inscrivant dans un processus, il se pose alors la question de son effectivité. En clair, si les loubards ajustent donc leur comportement au jeu des intérêts, il n'en demeure par moins que le facteur « temps » passé dans l'un ou l'autre espace ( $x$  ou  $y$ ) joue un rôle très important. En reprenant à notre compte la notion de *quotien* de Mucchielli, le temps des loubards dans chacun des espaces influe leur niveau d'adaptation sociale, partielle ou totale. Autrement dit, un temps plus long des loubards dans la marginalité dissociale réduit nécessairement les possibilités d'une adaptation sociale totale, car ils acquièrent un *quotien des facteurs* plus élevé qui limite par exemple leurs capacités d'affronter les défis sociaux. Il en est ainsi pour les cas à l'inverse qui favoriseront dans les mêmes circonstances, leurs capacités d'affronter les défis sociaux.

A cela, s'ajoute le facteur « âge », qui par le biais du vieillissement contraint certains loubards à retourner à la vie sociale normale (MONOD, 1968). En somme, l'adaptation sociale des loubards, est donc une donnée établie et dynamique doit s'analyser et s'appréhender dans le temps pour en saisir la portée.

### Conclusion

L'évolution de la société contemporaine a entraîné des bouleversements dans les structures sociales, donnant naissance à des faits sociaux caractéristiques de la jeunesse urbaine, le phénomène des loubards à Abidjan en est un. Ces individus qui inspirent la peur et la crainte, pour avoir réussi à créer et à développer un univers de valeurs qui leur sont propres se démarquent de la société en général.

Ce phénomène dont les auteurs se disputent l'année d'apparition sur la scène ivoirienne a longtemps défrayé la chronique au sein de la population abidjanaise.

En effet, présentés comme des individus de la rue, les loubards pour l'abidjanais ont été représentés comme des délinquants qui tirent leurs ressources d'exploitation, d'expédients et qui vivent au détriment des autres.

Mais aujourd'hui, face aux diverses mutations sociales que connaît la Côte d'Ivoire, ceux-ci se sont engagés sur la voie de l'adaptation sociale. Ainsi, leur embauche dans nombre d'entreprises de sécurité, comme garde de corps et bien d'autres corps de métier semble les orienter dans la voie de l'utilité sociale en conformité avec l'ordre sociale.

En conséquence, les attitudes de la population abidjanaise à leur égard semblent se modifier peu à peu car, on ne craint plus de faire garder son bien ou même de confier la sécurité sa personne à un loubard.

Par ailleurs s'il s'embles que cette adaptation des loubards repose sur des éléments qui jusque-là semblent encore superflus faute d'une étude réelle, une telle situation créée à bien des égards des sceptiques qui se demandent encore si cette adaptation sociale de « ces gens-là » peut être réellement durable et sincère ?

### **References:**

Ahueli M. *Approche criminologique du phénomène des loubards en Côte d'Ivoire : le cas de la ville d'Abidjan*, Mémoire de maîtrise, UFR Criminologie, Abidjan, 1993.

Bidart C., Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques, *Cahiers internationaux de sociologie*, 120, 29-48, 2006.

Boni I. *Les loubards d'Abidjan*, revue noire, Paris, 1996.

Chauvel L., *Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social*, <http://louis.chauvel.free.fr/ofceralentissementgenerationnel5.pdf>, 2006.

Chazal *L'enfance délinquante*, Puf, Que sais-je ?, 1961.

Djebolaud S.B. *Le langage "nouchi" et la structuration de la délinquancejuvénile*, Mémoire de maîtrise, UFR Criminologie, Abidjan, 1988.

Dubet F., Sur les bandes de jeunes, *Les Cahiers de la Sécurité Intérieure*, 5, 83-94, 1991.

Durkheim E. Le crime, phénomène normal, in *Déviance et criminalité*, Denis Szabo, 76-82. Collection U2, 1970, 378, Paris, 1894.

Freeman R.B., The economics of crime in *Handbook of Labor Economics*, Elsevier, 3529-3571, 1997

Galland O., Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées, *Économie et statistique*, 337-338, 13-36, 2000.

Guilbert G. *Un prêtre chez loubards*, éd., Témoigner/stock 2, Paris 1978.

Hirshi T. *Causes of Délinquance*, Berkeley and Los Angeles, Press, 1969.

Lagache D., Contribution à la psychologie de la conduite criminelle, *Rev. Fr. de Psychanalyse*, 1948.

Lagree J.-C., Lew-Fai P., La galère. Marginalisation juvénile et collectivités locales, *Éditions du CNRS*, Paris, 1985.

Mauger G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Belin, 2006.

Mauger G., Poliak C. Les loubards. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 50, novembre 1983. pp. 49-68.

([http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss\\_0335-5322\\_1983\\_num\\_50\\_1\\_2206](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/arss_0335-5322_1983_num_50_1_2206)).

Merton R.K. *Social structure and anomie*, the free press, éd., augm., 1968.

Monod J. *Les barjots: essai d'ethnologie des bandes de jeunes*, éd., Julliard, Paris, 1968.

Mucchielli R. *Comment ils deviennent délinquants*, éd., ESF, Paris, 1981.

Racine A. *Les blousons noirs*, éd., Cujas, Paris, 1966.

Sutherland E.H., *Principles of criminology*, N.Y., Lippincott, 1939.

Zogbo R.G. Gardien de voiture et loubard : une marginalité assumée(extraits), *Cahier Marjuvia CI*, Abidjan, 1996.